



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20200907_02

Séance du 7 septembre 2020

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 16

Date de la convocation :
31 août 2020

**Date d'affichage
du compte rendu :**
14 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Seigne des Barbouillons,
indemnisation d'un exploitant agricole**

Pour réaliser les travaux d'exploitation forestière sur la partie sud de la réserve naturelle régionale de la Seigne des Barbouillons, il a été nécessaire de traverser une propriété agricole exploitée par M. Patrick ROUGET.

Après état des lieux initial et final réalisé de façon contradictoire entre l'ONF et l'agriculteur, et application du barème de la chambre d'agriculture, il convient de verser une indemnité de 100 € pour les dégâts légers causés. Le conseil municipal approuve à l'unanimité et adresse ses remerciements à M. ROUGET.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE